

ENG-471

**Droit de la construction pour ingénieurs II**

Müller Olivier, Zufferey Jean-Baptiste

Cursus	Sem.	Type
Génie civil	MA2, MA4	Opt.
Mineur STAS Russie	E	Opt.

Langue d'enseignement	français
Crédits	2
Session	Eté
Semestre	Printemps
Examen	Oral
Charge	60h
Semaines	14
<b>Heures</b>	<b>2 hebdo</b>
Cours	2 hebdo
<b>Nombre de places</b>	

**Résumé**

Ce cours approfondit les connaissances acquises dans le cours « Organisation, économie et droit de la construction I ». Les aspects technique et juridique des contrats et documents d'appel d'offres ainsi que les rôles et responsabilités de l'ingénieur seront étudiés avec un cas d'étude fictif.

**Contenu**

Etudes de cas réels de conflits dans le domaine de la construction.  
Analyse des mesures contractuelles permettant de limiter les litiges.  
Élaboration de documents contractuels (prestations d'ingénieurs et soumission des travaux de construction) pour un cas concret et pratique sous forme de jeu de rôle.  
Exercices conjoints avec des étudiants en droit de l'Université de Fribourg.

**Mots-clés**

Droit de la construction, contrat d'ingénieur, documents d'appel d'offres, responsabilité civile et pénale

**Compétences requises****Cours prérequis obligatoires**

Droit de la construction pour ingénieurs I

**Acquis de formation**

A la fin de ce cours l'étudiant doit être capable de:

- Elaborer un contrat d'ingénieur et les documents d'appel d'offres
- Défendre ses intérêts
- Situer les rôles des divers intervenants d'un projet et maîtriser les responsabilités de chacun

**Méthode d'enseignement**

- Dialoguer avec des professionnels d'autres disciplines
- Négocier (avec le groupe)
- Résoudre des conflits de façon productive pour la tâche et les personnes concernées
- Être conscient et respecter les directives légales pertinentes et du code éthique de la profession
- Evaluer sa propre performance dans le groupe, recevoir du feedback et y répondre de manière appropriée

**Travail attendu**

- Divers rendus tout au long du semestre, avec un projet "fil rouge" unique
- Brèves parties théoriques (par exemple responsabilité civile et pénale)
- Critiques techniques et juridiques des rendus

### Méthode d'évaluation

- Le travail de groupe "dossier de soumission" effectués durant le semestre sera noté et comptera à hauteur de 20% dans la note finale
- L'examen sera oral, 10' de préparation et 10' de passage et consistera à défendre ses intérêts selon l'un des rôles des intervenants à un projet, présenté de manière théorique et exercé lors du jeu de rôle du dernier cours.

### Encadrement

Office hours	Non
Assistants	Non
Forum électronique	Non

### Ressources

#### Service de cours virtuels (VDI)

Non

#### Bibliographie

- Code civil
- Code des obligations
- Norme SIA 118
- Règlement SIA 103
- Directive SIA 150

#### Polycopiés

Polycopié "Organisation, économie et droit de la construction" de L.Mouvet, A.Schleiss et J.-P- Zufferey